

par le Souverain-Pontife, pour gagner l'indulgence plénière accordée pendant le jubilé ?

R. Ce sont : 1^o Confesser ses péchés avec une profonde contrition, et un ferme propos de se corriger. 2^o Recevoir dignement la sainte communion. 3^o Remplir avec ferveur et fidélité les exercices de piété que les évêques prescrivent dans leurs propres diocèses.

D. Quelles autres pratiques de piété sont les plus recommandables à ceux qui désirent gagner le jubilé ?

R. Outre les conditions indispensables dont il est déjà fait mention, les pratiques suivantes sont fortement recommandées : 1^o Méditations sérieuses sur les grandes vérités de la Religion, sur la mort, le jugement, le ciel, et l'enfer ; sur la vanité du monde, l'énormité du péché, les terreurs d'une conscience coupable, la paix et le bonheur d'une vie vertueuse, etc., etc. 2^o Docilité aux instructions religieuses, et un recours fréquent à l'oraison vocale et mentale. 3^o Mortifications volontaires, telles que l'abstinence et le jeûne. 4^o Aumônes ; car *elles délivrent du péché et de la mort éternelle*. 5^o La fuite de la société des mondains ; entretenir envers tous les hommes, même nos ennemis, des sentiments de charité chrétienne.

D. Peut-on gagner l'indulgence du jubilé si l'on retient une affection envers quelqu'un de ses péchés ?

R. Non. Car nul péché quelconque, ne peut être pardonné si l'on n'en a un vrai repentir. Et, c'est pourquoi, tant que la culpabilité demeure, la peine temporelle qu'il mérite, ne peut être remise par une indulgence.

D. Que doit faire un pieux Chrétien à la clôture du jubilé ?